



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Assemblée Générale du 8 février 2026

Compte-rendu

La Présidente de la ligue, Françoise RINGOT ouvre l'Assemblée Générale à 14h10 et remercie les participants.

Pierre-Louis Dauphin, Président du club organisateur du Championnat de ligue jeunes souhaite également la bienvenue aux participants de l'AG.

89 clubs avaient droit de vote.

27 clubs sont présents ou représentés soit 30,3 %.

116 voix sont représentées sur un total de 286 soit 40,55 %.

I. **Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 février 2025**

Aucun participant n'a de remarque à faire sur ce dernier, qui était disponible en ligne.

● Vote : Pour : unanimité Abstention : 0. Contre : 0.

II. **Rapport moral**

La Présidente *Françoise Ringot* fait la lecture de son rapport moral.

Elle insiste sur la très forte progression du nombre de licences depuis une dizaine d'années.

La progression du nombre de licences renforce les finances de la ligue et celles des CDJE. Il y a de grosses satisfactions également au niveau des jeunes, puisqu'il y a eu plusieurs titres de Champion de France jeune en 2025. Concernant le Championnat de la ligue, l'idéal serait de connaître le lieu au moins 1 an à l'avance. Il y a eu également un net développement des compétitions féminines puisque toutes les compétitions ont existé dans toutes les zones de la ligue. La Présidente adresse ses remerciements à la Région, celle-ci allouant d'importantes subventions, notamment pour l'organisation du stage haut niveau.

Aurélié Gouaty demande comment connaître à l'avance les dates pour l'organisation du championnat de la ligue des jeunes ?

Françoise Ringot : les dates sont connues à l'avance, ce sont les 4 premiers jours des congés d'hiver.

Robin Grandclere (Valence) : y a-t-il des retombées, par exemple d'une buvette, pour un club qui organise le championnat de la ligue des jeunes.

Françoise Ringot : oui, il y en a, il faut se rapprocher des clubs qui ont organisé les années précédentes pour avoir des précisions. La ligue prend en charge l'arbitrage, les coupes et les feuilles de parties. Si l'organisateur arrive à avoir un lieu fourni gratuitement par la mairie, le championnat ne peut pas être déficitaire.

Christophe Matthieu (Lyon Olympique Echecs - LOE) fait remarquer que les clubs ont toujours eu la gratuité des salles, et qu'il reste la buvette pour équilibrer les comptes

Il n'y a plus d'intervention ni de question au sujet du rapport moral.

● Vote : Pour : 111 Abstention : 0. Contre : 5

III. Rapports activité

⇒ **Rapport technique** : *Alain Bec*, Directeur technique de la ligue :

Il rappelle la composition de la commission technique et souligne la bonne tenue générale des compétitions ; pas d'incidents ou de problèmes notables.

La principale nouveauté est la création du critérium, avec 49 équipes inscrites.

La satisfaction est à peu près générale, même s'il reste des améliorations à apporter pour la saison prochaine. Les 2 principaux points négatifs sont les distances parcourues par certaines équipes, et la durée des matches. Faire des matches en Aller/Retour, ça peut faire très long.

2 pistes de réflexion sont possible : faire des groupes plus petits afin de réduire les déplacements, et diminuer la cadence de jeu

En tout, Régionale 1 + Criterium, ce sont 133 équipes qui se sont inscrites, soit près de 30 équipes supplémentaires comparé à l'an dernier.

Matthias Carno (Echecs Club Villeurbanne) pense qu'il faudrait avoir un trophée ou une autre récompense, pour récompenser les vainqueurs des groupes.

Nicolas Chardon (Club d'Echecs du Faucigny) demande pourquoi il n'existe pas un système de montée/descente entre la Régionale1 et le Critérium.

Christophe Matthieu (LOE) pense que ce n'est pas une bonne idée car cela reviendrait à mettre le critérium dans le cycle du championnat de France des clubs, avec davantage de contraintes. Or, le Critérium

repose sur des règles plus souples que les règles des interclubs, comme faire 2 parties dans la journée, mettre un plafond Elo, ou le fait de pouvoir jouer dans plusieurs équipes.

Guillaume Martinent (Saint Clair du Rhône) propose de faire une rencontre en vainqueurs des groupes critérium.

Margaux Lefevre (Ste Foy les Lyon) : estime de faire 2 parties pose vraiment problème. Le lancement de la saison a été compliqué cette année avec le lancement du Critérium. Elle pense qu'il faut retirer la règle des 100 points et supprimer l'ordre des équipes (la 4 plus forte que la 5 etc).

Une nouvelle consultation des clubs sera lancée pour tenir compte du retour d'expérience de cette année.

⇒ **Rapport jeunes** : *Matthieu Vieira*, Directeur des jeunes étant absent, son rapport est présenté par *Alain Saint Arroman* :

- Le championnat de ligue des jeunes qui s'est tenu à Bourgoin-Jallieu a été un grand succès avec la participation de 335 joueuses et joueurs.
- Le Championnat de France des jeunes a été une réussite du point de vue des résultats des jeunes de la ligue puisque nous avons eu 3 titres de Champion de France et 2 Vice-championnes. De plus, le club de Corbas-Mions termine 1^{er} au classement des clubs de ce championnat.
- La finale du circuit des parties rapides s'est tenue à Bourg de Péage, organisée par l'Echiquier Romanais Péageois avec 126 participant.e.s

Robin Grandclere (Valence) note qu'il est difficile d'engager des équipes en N3 jeunes en raison de la difficulté à remplir les contraintes des catégories d'âge, notamment dans les petites catégories.

Alain Saint Arroman (Echiquier Grenoblois) : le format est calqué sur celui des interclubs jeunes avec 4 joueurs au lieu de 8, et est conçu pour préparer la montée en N2 jeunes.

Margaux Lefevre (Ste Foy les Lyon) : les horaires des matches posent problème car sur presque tous les échiquiers, les parties sont finies en 10 minutes et tout le monde se retrouve à attendre longtemps. Un autre problème vient du fait que l'équipe qui reçoit peut faire « tourner » son effectif et convoquer un joueur par exemple à 14h. De ce fait, on ne peut pas avancer l'horaire d'une ronde lorsque tous les joueurs ont fini, et tout le monde est obligé d'attendre. Peut-être qu'on pourrait réduire la cadence.

Christophe Matthieu (LOE) : attention, réduire la cadence fait que le classement pris en compte sera le classement de parties rapides.

⇒ **Rapport scolaire** : *Jean-Luc Lurvois*, responsable des scolaires :

la participation aux championnats scolaires dans les 3 académies est détaillée. Il note que c'est une école de la Région, l'école Massillon de Clermont-Ferrand, qui remporte le championnat de France des écoles.

Les championnats scolaires sont devenus de vrais championnats de masses, et cela impose d'avoir des arbitres expérimentés. L'application SharlyChess permet de progresser dans la gestion des tournois de masse.

Laurie-Anne Lavanche (Lyon Echecs Passion) : il est très important de bien connaître SharlyChess.

Françoise Ringot : la ligue se pose la question de la formation à l'outil SharlyChess. On pourrait financer des formations sur le budget de la ligue.

Christophe Matthieu (LOE) : pour arbitrer des tournois avec 350 joueurs, il faut être bien organisé et avoir une certaine habitude des tournois. On ne peut pas se permettre d'improviser.

Jean-Luc Lurvois : je supervise le secteur scolaire au niveau de la ligue, mais il est indispensable d'avoir un référent par académie qui puisse gérer les championnats départementaux et les académiques. Il faut que les résultats des championnats départementaux soient transmis à la ligue, ce qui n'est pas toujours le cas.

Christophe Matthieu (LOE) pense que les équipes d'arbitrages des championnats scolaires devraient être imposées par les CDJE et par la ligue

Alain Saint Arroman : il y a le même problème de manque de liaison entre les championnats scolaire et la direction nationale des championnats scolaires. Il n'existe aucune autre compétition fédérale où des résultats locaux ou départementaux ne sont pas remontés à l'échelon supérieur

Christophe Matthieu (LOE) estime que les championnats scolaires sont devenus beaucoup trop gros et qu'il convient de limiter le nombre de participants.

Alain Saint Arroman : la politique scolaire de la FFE et de sa commission scolaire est que la participation doit être la plus massive possible. Ce sont les championnats scolaires qui participent en premier à la croissance des effectifs de la FFE.

Margaux Lefevre (Ste Foy les Lyon) ne voit pas l'intérêt qu'il y a à faire participer 2 ou 3 joueurs isolés d'un établissement qui n'ont aucune chance de pouvoir participer à la phase suivante.

Stéphane Rolland (la Tour de Chartreuse) souligne au contraire que chaque élève doit pouvoir participer au championnat scolaire de son département.

Michel Carobbio (Veigy-Foncenex) : il est très difficile d'anticiper la participation. 90 jeunes étaient inscrits quelques jours avant la date du championnat scolaire de Haute-Savoie, et en fin de compte, il y a eu 270 inscrits dont la très grande majorité l'a fait dans les tous derniers jours. Il est donc très difficile de faire des prévisions.

⇒ **rapport femmes/ mixité** : *Aurélie Gouaty* responsable femmes/mixité :

Cette année toutes les compétitions ont eu lieu dans les 3 ZID (Zone Inter-Départementale), à savoir Auvergne, Dauphiné-Savoie et Lyonnais. Elle donne le détail de la participation et des qualifications.

Robin Grandclere (Valence): demande pourquoi il faut faire payer les filles 5 ou 10€ pour le Trophée Roza Lallemand. Ce n'est pas logique si on veut développer les Echecs féminins.

Aurélie Gouaty répond que la ligue paie déjà l'arbitrage des compétitions, et les récompenses pour le trophée. Elle pense que faire payer une somme modique n'est pas un obstacle à la participation.

⇒ **Rapport arbitrage** : *Sylvain Wlassewitch*, Directeur Régional de l'Arbitrage :

On note l'augmentation importante du nombre de stagiaires : 84 stagiaires contre 57 l'année d'avant. Tous les détails chiffrés se trouvent dans le rapport.

Jeun-Louis Pivard (Oyonnax) demande si la ligue pourrait organiser des formations à SharlyChess.

Sylvain Wlassewitch répond que c'est sûrement possible

Margaux Lefevre (Sainte Foy): pense qu'il faut relancer une formation Sharly car celle qui a eu lieu était en début de saison au moment où on est mobilisé à plein pour lancer la saison.

Christophe Matthieu (LOE) : pour que la formation soit efficace, il faut que les gens connaissent déjà les bases de SharlyChess. Il invite à venir dans les clubs qui utilisent SharlyChess pour apprendre les bases et voir comment ça se passe.

Le rapport d'activité 2025 est mis aux voix :

🗳️ Vote : Pour : 111 Abstention : 5. voix Contre : 0

IV. Rapport financier

En l'absence du trésorier, la Présidente Françoise Ringot présente le rapport financier.

La comptabilité de la ligue est désormais sur la plateforme Assoconnect.

Les différents tableaux préparés par le trésorier sont présentés et projetés sur l'écran :

- le tableau de synthèse par secteur (jeunes, arbitrage, formation etc) permet de voir de façon synthétique les recettes et dépenses de chaque secteur d'activité.

- Compte de résultats : il fait apparaître un excédent de 3678,86€. Les recettes de licences s'élèvent désormais à 56 798,50€, en forte augmentation.
- Compte de bilan : l'actif, composé exclusivement des disponibilités monétaires, s'élevait à 43 509,17€ au 31/12/2025.
- Budget prévisionnel : fixé à 88 000€, il est en hausse très sensible comparé au budget précédent : en effet, il est basé sur une nouvelle augmentation des recettes de licences (60 000€), augmentation dont on est sûr qu'elle sera atteinte et peut-être même dépassée vu les derniers chiffres à notre disposition. De même, une subvention d'investissement de 7700€ a été obtenue de la Région, ce qui permettra à la ligue de s'équiper en matériel.

Le rapport financier est soumis au vote de l'AG.

● Vote : Pour : 109 Abstention : 5 Contre : 2

Quitus au trésorier :

● Vote : Pour : 111 Abstention : 5 Contre :

Tarif des licences : le Comité Directeur propose à l'AG de ne pas augmenter la part ligue du tarif des licences, étant entendu que la FFE de son côté, a voté à l'AG de 2025 un programme d'augmentation de la part fédérale des licences A.

● Vote : : Pour : 109 Abstention : 5 Contre : 2

V. Questions diverses

- *Robin Grandclere* (Valence) : le site web de la ligue est vraiment « ringard ». Il serait bien de le moderniser et de le rendre plus attractif

Alain Saint Arroman : C'est un site purement fonctionnel, certes pas pas très « communicant » ni élaboré visuellement, mais qui est purement utilitaire pour les clubs et les licenciés.

Christophe Matthieu (LOE) dit que c'est lui qui a créé le site qui existe encore sous sa forme actuelle. Ce un choix a été fait en 2016 à la création de la ligue et reflétait la demande des dirigeants de la ligue. Refaire le site implique de l'intégrer dans une stratégie de communication qui doit être réfléchi en amont.

- *Margaux Lefevre* (Saint Foy les Lyon) : il y a un vide juridique dans le Championnat de la ligue des jeunes : le tournoi open U18/U20 est également ouvert à des joueurs plus jeunes et qui sont qualifiés d'office pour le championnat de France. Or, le palmarès de ce tournoi est réservé aux U18 et U20, ce qui fait que si un joueur plus jeune gagne ce tournoi, il n'a droit à aucune récompense puisque celles-ci sont réservées aux U18/U20

La Présidente,
Françoise Ringot



Le secrétaire,
Alain Saint Arroman

